

Déclaration de service aux membres

Secteur de la politique	Politiques de gouvernance
Numéro de la politique	GOUV-04
Autorité approbatrice	Conseil d'administration
Approbation par résolution le	25 mars 2024
Révisée le	

Table des matières

Déclaration de service aux membres	1
Préambule	2
Que signifie être membre d'Égale Action	2
Notre Mission	3
Notre Vision	3
Nos Valeurs	4
Objectifs	4
Les services offerts par Égale Action	4
Accessibilité des services	5
Protection des renseignements personnels	5
Questions et commentaires	5
Coordonnées et heures d'ouverture	6
Mise à jour	6





Préambule

La Déclaration de services aux membres reflète les engagements d'Égale Action en matière de qualité de la prestation de ses services offerts à ses membres.

Que signifie être membre d'Égale Action

- ☐ C'est faire partie de l'une ou l'autre des catégories de membres mise en place par Égale Action soit :
- Membre associatif: tout groupe ou organisme sans but lucratif qui s'intéresse, qui adhère et qui participe activement à la mission, aux objets et à la politique d'Égale Action. Le membre associatif peut être, mais sans si limiter, une association sportive, un club sportif, une fédération sportive, etc.. Les membres associatifs reçoivent les avis de convocation aux assemblées des membres, peuvent y participer, s'y exprimer et y voter (par le biais d'une personne déléguée dûment désignée à cet effet). Les membres associatifs peuvent également se procurer les services d'Égale Action.
- Membre allié: toute personne morale à but lucratif ou sans but lucratif, privée ou publique, à l'exception de celles qui se qualifient comme membres associatifs, s'intéressant, qui adhère et participe volontairement à la mission, aux objets et à la politique d'Égale Action. Les membres alliés reçoivent les avis de convocation aux assemblées des membres, peuvent y participer (par le biais d'une personne déléguée dûment désignée à cet effet) avec droit de parole, mais ne peuvent pas y voter. Les membres alliés peuvent également se procurer les services d'Égale Action.
- Membre individuel.le: toute personne intéressée qui adhère à la mission, aux objets et à la politique d'Égale Action et dont l'adhésion peut contribuer à l'évolution d'Égale Action. Chaque membre individuel.le reçoit les avis de convocation aux assemblées des membres, peut y participer et s'y exprimer. Chaque membre individuel.le possède un droit de vote et peut se procurer les services d'Égale Action.
- Membre honoraire: Personnes désignées par résolution du conseil d'administration en reconnaissance de leurs services exceptionnels à l'avancement des femmes dans le sport. Chaque membre honoraire reçoit les avis de convocation aux assemblées des membres, peut y assister et s'y exprimer mais ne détient pas de droit de vote.
- C'est participer à la création d'un système véritablement équitable pour les clientèles féminines en sport, où chaque fille et femme peut évoluer également et équitablement;





- C'est participer à faire progresser le leadership féminin dans les différentes sphères du milieu sportif québécois;
- C'est soutenir la mission d'Égale Action;
- C'est ajouter sa voix dans la promotion et l'avancement des femmes en sport;
- C'est s'engager dans le développement du sport au féminin;
- C'est rencontrer, s'associer à d'autres personnes ou organisations dans ce mouvement pour l'égalité en sport;

Notre Mission

La mission d'Égale Action est de rendre le système sportif québécois équitable ET égalitaire à l'égard des filles et des femmes et de soutenir ces dernières dans le développement de leur plein potentiel.

Par la réalisation de sa mission, Égale Action souhaite que le Québec soit une province ou non seulement toutes les filles et les femmes sont représentées, reconnues et servies de façon égale et équitable dans tous les aspects du sport, mais également que celles-ci y vivent une expérience positive en tant qu'athlètes et/ou leader. Également, que ces dernières soient reconnues à titre de modèles et de figures de proue qui impactent et font avancer le milieu sportif.

Notre Vision

Toutes les femmes et les filles sont représentées, reconnues et servies de façon égale et équitable dans tous les aspects du sport québécois.

Page 3 sur 6



Nos Valeurs

En tout temps pertinent, Égale Action s'assure de respecter ses valeurs et d'en faire le moteur au cœur de ses actions. Les valeurs d'Égale Action se divisent en cinq (5) grandes thématiques:

- ÉQUITÉ: justice, accessibilité, égalité;

- INCLUSION: respect des différences, appréciation, collaboration;

- **COURAGE**: prendre position, implication, persévérance;

- **INNOVATION**: création, originalité, faire autrement;

- **EXCELLENCE**: crédibilité, expertise.

Objectifs

Les objets pour lesquels Égale Action a été constitué et qui sont inscrits à ses lettres patentes sont les suivants :

- Former et accompagner les intervenant.es et les décideur.es du milieu sportif quant aux actions à mener en vue de favoriser le recrutement, la rétention et l'avancement du leadership des filles et des femmes en sport;
- Former et accompagner les filles et les femmes qui œuvrent ou souhaitent œuvrer au sein du milieu sportif;
- Recruter, connaître et mettre de l'avant les filles et les femmes impliquées au sein du milieu sportif et en favoriser la rétention;
- Sensibiliser le grand public sur des thématiques touchant les femmes et le sport;
- Agir à titre de référence auprès du milieu sportif.

Les services offerts par Égale Action

Égale Action offre ses services principalement aux individus ou organismes membres.

En étant membre, un individu ou un organisme bénéficie de l'expertise d'Égale Action à travers une banque de formations, des communautés de pratiques et un service-conseil, en plus d'avoir accès à une banque d'outils et d'informations diversifiées sur la thématique de l'avancement des filles et des femmes en sport. Les contenus et informations développés et-ou partagés par Égale Action prennent la forme de balados, infolettres, boîte à outils pour le milieu sportif, etc.





Égale Action offre également la possibilité à ses membres de prendre part aux décisions stratégiques la touchant en s'exprimant et en votant aux assemblées générales.

Finalement, il lui sera possible d'avoir accès à des événements inspirants, comme le Gala Femme d'influence en sport au Québec ou au programme de soutien à l'avancement des femmes en sport.

Accessibilité des services

Égale Action s'assure, dans la mesure du possible, que ses services et les renseignements portant sur ses programmes, ses projets et ses activités soient facilement accessibles via son site web, à l'adresse suivante : https://www.egaleaction.com/.

Égale Action est également présente et diffuse du contenu sur les plateformes ou réseaux sociaux que sont Facebook, Instagram, Linkedin et Tik tok.

Protection des renseignements personnels

Égale Action s'engage à respecter les lois applicables ainsi que les politiques qu'elle a mises sur pied en matière de protection des renseignements personnels (consulter : https://www.egaleaction.com/politique-de-confidentialite/).

Égale Action s'assure également de la confidentialité de toute autre information dont elle pourrait avoir connaissance dans le cadre de ses affaires qui pourraient concerner un membre.

Questions et commentaires

Pour toutes questions ou commentaires d'ordre général, ainsi que pour formuler une plainte, nous vous invitons à communiquer par courriel à l'adresse suivante : <u>info@egaleaction.com</u>. Un.e de nos employé.es fera un suivi avec vous dans les quarante-huit (48h) suivant la transmission de votre courriel.





Coordonnées et heures d'ouverture

Pour vous servir efficacement, Égale Action privilégie les communications par courriel directement à l'employé.e responsable du dossier.

Nous répondons à toutes demandes de renseignements de façon diligente durant nos heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.

Égale Action

7665, boulevard Lacordaire

Montréal (Québec) H1S 2A7

Pour la liste des employé.es, téléphones et courriels, veuillez consulter la page web suivante : https://www.egaleaction.com/lequipe/

Mise à jour

La présente Politique est révisée conformément au délai prévu par le calendrier de révision des politiques d'Égale Action établit par le conseil d'administration. Elle peut également être révisée à tout autre moment, si nécessaire.

